

Laurence GAREIL-SUTTER

Maître de conférences en Droit privé
Université Sorbonne Paris Nord, IUT de Villetaneuse
laurence.gareil@univ-paris13.fr



Docteur en droit privé de l'**Université Panthéon-Assas, Paris II**
Titre de la thèse : *L'exercice de l'Autorité parentale*
Prix de thèse de l'Université Paris II

ENSEIGNEMENT

IUT de Villetaneuse (2007 à aujourd'hui) :

Chargée du cours magistral de Droit des personnes et de la famille en première année de DUT puis de BUT Carrières Juridiques ;

Chargée d'enseignement en Méthodologie et techniques d'expression juridiques en première année de DUT puis de BUT Carrières Juridiques ;

Chargée du cours de Droit des personnes et de la famille en Licence professionnelle Métiers du Notariat.

Formation continue des magistrats (ENM) : Intervenante sur :

« Le bilan jurisprudentiel de la loi du 4 mars 2002 » en 2006

« L'actualité jurisprudentielle en matière d'autorité parentale » en septembre 2016 et septembre 2017.

RECHERCHE

2018-2022 : Contributeur régulier du site Dalloz Actualité – Rubrique Droit civil (32 contributions).

2015 : « *Du changement de nom de famille découlant d'un changement de filiation : appel au législateur pour un pas de plus...* », D. 2015, Point de vue, p.744.

2012 :

- « *L'autorité parentale reste-t-elle un outil pertinent de la protection de l'enfant ?* », Les Petites Affiches, n°50, 9 mars 2012, pp. 43 et s.

- « *Filiation* », JurisClasseur Droit de l'enfant, Fasc. 380-10, 380-20, 380-30 et 380-40, LexisNexis, 2012

2011 : « *L'autorité parentale reste-t-elle un outil pertinent de la protection de l'enfant ?* », Intervention dans le cadre du colloque « Le statut du mineur : plus de droits, plus de protections » organisé par la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et la Cour de cassation en partenariat avec le Conseil National des Barreaux et l'IRDA.

2009 :

- « *Le couple à l'heure de la mondialisation des rapports humains. Questions d'actualité* ». Conférence réalisée pour l'Ecole doctorale ERASME en collaboration avec Mathilde Souleau-Bertrand.

- « *La fixation de la résidence de l'enfant chez un tiers par le juge aux affaires familiales* ». Commentaire de l'arrêt de la 1ère Chambre civile du 25 février 2009, *Dr. Famille*, 2009. Comm 58.

2006 : « *Protection du corps humain et génétique* », JurisClasseur Civil Code formulaire, Fasc. 2-1, 2-2 et 2-3, LexisNexis

2005 : « *Autorité parentale* », JurisClasseur Civil Code formulaire, Fasc. 710, 720, 730, 740 et 750, LexisNexis

2004 : « *L'exercice de l'autorité parentale* », thèse publiée dans la bibliothèque de droit privé des éditions L.G.D.J. (Tome 413)

2002 : « *L'exercice de l'autorité parentale* », Revue Droit écrit, n°2/2002

RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIVES

- **Membre nommé par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la Commission Pédagogique Nationale « Carrières juridiques » et « Gestion des entreprises et des administrations »** (avril 2017 ; mandat de 5 ans, prolongé deux ans)

- **Membre de droit puis élu du Conseil de département** – Département Carrières Juridiques, IUT de Villetaneuse (2008-2021)

- **Membre désigné de la Commission pédagogique de l'IUT**, représentant du département Carrières Juridiques, IUT de Villetaneuse (septembre 2015 - juin 2018)

- **Responsable de la poursuite d'études des étudiants du DUT CJ** – Département Carrières Juridiques, IUT de Villetaneuse (septembre 2015 - juin 2017)

- **Directrice des études de première année** – Département Carrières Juridiques, IUT de Villetaneuse (septembre 2008 - janvier 2014).

ENCADREMENT

- **Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAé) :** Les SAé permettent l'évaluation de l'étudiant placé dans une situation et face à une problématique que l'on retrouve en milieu professionnel. Chaque semestre comporte un certain nombre de SAé qui nécessitent un encadrement spécifique sur plusieurs semaines en plus de la conception du sujet et de l'évaluation des compétences mobilisées. J'ai pris en charge, depuis l'instauration du BUT, en binôme avec un collègue, deux SAé semestrielles (compétences : Rédiger et Conseiller). J'ai également mis sur pied une SAé relative à la recherche documentaire (compétence : Sécuriser).

- **Projets tutorés :** Les étudiants de DUT devaient mener à bien un travail collectif appelé « projet tutoré ». J'ai suivi chaque année plusieurs groupes d'étudiants. Il s'agissait de les aider à rédiger un dossier de type « mémoire » sur un sujet juridique ; l'exercice se terminait par une soutenance collective.

- **Stage :** Les étudiants de BUT ou de Licence professionnelle doivent effectuer un stage long (10 semaines en BUT, 16 semaines en Licence) pour valider la formation. Je suis chaque année plusieurs étudiants. Le suivi implique des visites en entreprise, l'encadrement de la rédaction du rapport et l'évaluation à l'occasion de la soutenance.

- **Apprentis :** Les étudiants qui suivent la formation BUT Carrières Juridiques en alternance sont tous suivis par un tuteur universitaire et un maître de stage pendant les deux ans de la formation. J'ai suivi des étudiants chaque année pendant dix ans. Outre l'accompagnement de l'étudiant pour la rédaction d'un projet tutoré et d'un rapport de stage avec mémoire, le suivi impliquait plusieurs visites en entreprise et entretiens avec le maître de stage (environ quatre à six rencontres par an).